

Structuration et fonctionnement des dispositifs syntaxiques en turc parlé

Selim Yılmaz
Université de Marmara
Arsun Uras Yılmaz
Université d'Istanbul



Synergies Turquie n° 4 - 2011 pp. 107-119

Résumé : Cette présente recherche vise à étudier les “dispositifs syntaxiques” particuliers en turc parlé contemporain. Pour ce faire, nous analyserons la structure syntaxique et le fonctionnement de ce fait linguistique en turc oral notamment au niveau de l’interaction et de la communication. Au cours de ce travail, nous nous baserons essentiellement sur les modèles théoriques de dispositifs syntaxiques développés par Claire Blanche-Benveniste (1997). Le cadre théorique et méthodologique de cette étude se fonde sur les théories actuelles de l’énonciation et de la syntaxe traitant particulièrement la notion de “clivage” (post-rhème) dans la linguistique française. Au terme de cette étude, notre objectif est de déterminer et d’expliquer à travers les données relevées de différents types de corpus oral, un exemplar susceptible de fournir les structures syntaxiques représentatives aptes à constituer des modèles de dispositifs syntaxiques en langue turque.

Mots-clés : Clivage, énonciation, linguistique française, oral, sémantique, syntaxe, turc.

Abstract: This study sets out to explore the subject of major “syntactic constructions” in verbal language structure of contemporary Turkish. Keeping an eye on the models suggested by Claire Blanche-Benveniste (1997) on syntactic constructions, it seeks to investigate how this linguistic phenomenon occurs on morphological and functional level in terms of communication and interaction. In conducting the study, the previous works on “cleavage” (post-rheme) will particularly be made use of within the framework of contemporary syntax and enunciation theories in French linguistics. The study is intended to reveal and illustrate concrete structures that may model certain syntactic constructions in Turkish language, using the data obtained through spoken language corpora of various structural natures.

Keywords: Enunciation, French linguistics, postposition, semantic, spoken language, syntax, Turkish.

Introduction

Dans cette étude¹, nous tenterons de présenter et d’analyser la structure et le mécanisme des dispositifs syntaxiques en turc parlé. Le thème des dispositifs syntaxiques fait partie du Chapitre IV de l’ouvrage intitulé *Approches de la langue parlée en français* de Claire Blanche-Benveniste (1997 : 87-110). Dans ce chapitre, Blanche-Benveniste évoque la

notion linguistique de “clivage” que l’on retrouve dans les énoncés et les phrases en français parlé et écrit. Cette notion n’étant pas encore traitée en linguistique turque de nos jours, nous n’avons pas trouvé un terme pouvant déterminer ce fait syntaxique. Néanmoins, nous essaierons de faire une proposition terminologique adéquate à la notion de clivage dans la langue turque. Dans cette recherche, nous visons à définir les faits morphosyntaxiques relatifs aux dispositifs syntaxiques en turc oral contemporain. En nous fondant sur les modèles syntaxiques proposés par Blanche-Benveniste, nous allons voir comment se réalisent en turc oral ces faits morphosyntaxiques dans le cadre structural et fonctionnel des interactions verbales et de la communication au sens général du terme. Pour ce faire, nous allons nous référer aux théories actuelles de la syntaxe et de l’énonciation en linguistique française. Pour ce qui est de la linguistique turque, nos références principales seront les ouvrages sur la morphosyntaxe du turc appartenant à Louis Bazin et Rémy Dor (cf. Bibliographie). L’objectif principal de notre présente étude est de pouvoir déterminer des exemples typiques aptes à représenter les modèles syntaxiques de clivage dans le cadre des données linguistiques provenant des corpus oraux en turc.² Cette recherche se constitue de trois parties essentielles : Dans la première partie, nous présenterons la structure de l’énoncé oral, ensuite dans la deuxième partie, nous nous attarderons sur les variations et les propriétés syntaxiques du turc parlé, et enfin la troisième et dernière partie sera particulièrement consacrée aux dispositifs syntaxiques turcs.

1. L’énoncé oral en turc

Avant d’aborder la question des dispositifs syntaxiques, il est nécessaire de présenter brièvement la structure de l’énoncé oral dans le cadre des propriétés syntaxiques du turc. La structure de l’énoncé oral se divise en deux zones syntaxiques dont la première est la partie thématique et la deuxième zone est la partie rhématique. Nous pouvons avoir selon le contexte une troisième zone où l’on retrouve soit un élément post-rhématique de nature nominale que l’on nomme généralement le “postrhème”³, soit un autre constituant prédicatif appelé “incise finale”. Du fait qu’elle soit de nature prédicative, la structure syntaxique d’une incise finale est un peu plus longue que celle d’un postrhème. A noter également que cette troisième zone n’est pas obligatoire bien qu’elle reflète un des traits particuliers de la structure de l’énoncé oral. La partie thématique peut contenir un mot introducteur comme le ligateur et/ou le marqueur de point de vue (PDV). (Voir tableau ci-dessous). D’après les corpus d’oral que nous avons établis et analysés jusqu’à présent, les ligateurs les plus utilisés en turc oral sont les mots introducteurs comme *yani* (=c’est-à-dire) qui peut détenir différentes valeurs comme “donc, en fait, et bien, enfin, etc”, *ama* ou *fakat* qui veut dire “mais” et *çünkü* qui signifie “car, parce que” selon le contexte. Ces mots introducteurs⁴ marquent la relation entre le dit et le dire, autrement dit entre l’énoncé précédent et celui qui est en train de se produire à T0. Cette relation de connexion peut se situer dans des registres sémantiques comme la cause, la conséquence, la concession, etc. Le marqueur de PDV le plus utilisé en turc oral est le pronom personnel tonique “ben”, et ses variations comme “bençe”, “benim”, “bana göre”, qui se trouve dans la plupart des cas en position initiale de l’énoncé. Notons toutefois que ces marqueurs peuvent également introduire la partie thématique de l’énoncé ou, en fonction du contexte, se trouver à la finale de l’énoncé en position de postrhème.

L'exemple ci-dessous représente l'énoncé oral avec ses deux zones essentielles qui sont le thème et le rhème. L'énoncé est introduit avec le ligateur énonciatif "evet" (=oui) suivi du marqueur de PDV "ben" (=moi). L'élément final est le prédicat verbal « dikkat ed-iyor-du-m » (=je faisais attention à) composé de la combinaison du progressif « -yor » avec le passé « -du » suivie de l'indice de la première personne du singulier « -m » (=je). Au niveau prosodique, l'énoncé présente le schéma intonatif classique en forme de cloche « *Thème montant* » (zone1 - H3) et « *Rhème descendant* » (zone2 - H2) vers la fin de l'énoncé avec quand même quelques modulations intonatives (H3) :

(1) MC3- [evet ben # İngilizce öğrenirken de] e [bu şekilde çalışmaya dikkat ed-iyor-du-m]⁵
 [oui moi anglais quand j'apprenais et] [cette manière à travailler attention faire+Prog+Psé+1Ps]
 2 3 2 3 2 2 2 3 2
 <.....Zone 1.....> <.....Zone 2.....>
 = oui moi je faisais attention à travailler comme ça lorsque j'apprenais l'anglais
 (Corpus Müzik / Musique, 2009)

Fig.1. Les constituants de l'énoncé oral en turc dans les 3 zones syntaxiques

<u>Zone 1.</u> Partie thématique	<u>Zone 2.</u> Partie rhématique
A. Mot introducteur : "Ligateur/PDV"	A. Introducteur de rhème
B. Modalité épistémique	B. Modalité appréciative
C. Cadre-thème (support du rhème)	C. Prédicat (verbal/nominal)
<u>Zone 3.</u> Postrhème / incise finale (Constituant à structure nominale)	

Blanche-Benveniste (1997 : 113-120) distingue ces trois zones syntaxiques par des termes différents qui sont « préfixe - noyau - suffixe ». Elle précise également que ces termes sont utilisés en macro-syntaxe, par analogie avec la structure du mot, pour désigner la partie de l'énoncé relative à sa position syntaxique. Ces trois zones syntaxiques constituant la structure de l'énoncé avec les mêmes principes morphosyntaxiques, sont désignées comme « préambule - rhème - postrhème » par Morel et Danon-Boileau (1998 : 21). En linguistique anglophone ou américaine, le préfixe ou le préambule correspond à « topic »⁶, le noyau ou le rhème est « comment », le suffixe ou le postrhème est « post-predicate ». Par ailleurs, les autres constituants composant les trois zones de l'énoncé oral sont les modalités épistémiques et appréciatives, le cadre thématique qui sert de support du rhème, l'introducteur de rhème et enfin le prédicat qui est le noyau de l'énoncé.⁷

Fig.2. Terminologie concernant les 3 zones syntaxiques de l'énoncé

<u>Zone 1</u> (topic)	<u>Zone 2</u> (comment)	<u>Zone 3</u> (post-predicate)
Préfixe	Noyau	Suffixe (postfixe)
Préambule/Thème (dictum)	Rhème (modus)	Postrhème (post-final)

L'exemple suivant illustre bien les 3 zones syntaxiques de l'énoncé oral avec le schéma intonatif habituel montant au niveau 3 à la finale de la partie thématique (mise en évidence du thème) et descendant au niveau 2 dans les parties (post-)rhématiques vers la fin de l'énoncé (position assertive de prise en charge égocentrée). La descente

intonative la plus explicite (H3 → H2) est celle qui se situe entre la finale du thème (zone1) et l'initiale du rhème (zone2) :

- (2) SY75- [tabii tabii tek suçu öğreniyeye yüklemek de] [doğru değil] {yani}
 [bien sûr seul punition à l'étudiant punir et] [juste n'est pas] {c.à.d}
 2 2+ 2 2 2 3 2 2+ 2
 <.....Zone 1.....> <.....Zone 2.....> <zone 3>
 = oui bien-sûr, punir seulement l'étudiant ce n'est pas juste quoi
 (Corpus Arkadaş sohbeti / Discussion amicale, 2009)

2. Les variations syntaxiques

En turc oral, il y a une certaine souplesse dans l'ordre des mots par rapport au statut du prédicat. Même la position du prédicat n'est pas statique dans l'énoncé oral. Ce qui entraîne l'utilisation fréquente de constituant post-rhématique comme le postrhème et l'incise finale dans la zone post-verbale ou plus généralement dans la partie post-prédicative. Autrement dit, le prédicat étant considéré comme le noyau verbal de l'énoncé oral, les autres éléments peuvent facilement changer de position à l'oral et venir se placer après le prédicat.

Les changements de position syntaxique des autres éléments de la phrase par rapport au "prédicat" est un phénomène syntaxique très fréquent notamment en turc oral. Donnons un exemple-type représentant les *variations syntaxiques* possibles en turc: chacun des deux éléments « ben » (=moi) et « Fransızca » (=le français) peut en même temps ou séparément se postposer au verbe « seviyorum » (=j'aime). Dans cet exemple, le seul élément ne pouvant pas se postposer au verbe est l'adverbe de quantité ou d'intensité « çok » (=beaucoup). Le prédicat verbal « sev-iyor-um » présente une forme verbale simple avec le progressif « -yor » suivi de l'indice de personne « -um » (=je). D'autre part, le changement de position de la virgule dans les traductions ci-dessous, démontre bien les différents niveaux des variations syntaxiques. La virgule de l'écrit pourrait, dans certains cas contextuels, correspondre à la pause silencieuse ou respiratoire de l'oral.

- (3a) Ben Fransızca çok sev-iyor-um (= moi, j'aime beaucoup le français)
 moi le français bcp j'aime
 A B C D
- (3b) Fransızca çok seviyorum ben (= j'aime beaucoup le français, moi)
 B C D A
- (3c) Ben çok seviyorum Fransızca (= moi, j'aime beaucoup, le français)
 A C D B
- (3d) Çok seviyorum ben Fransızca (= j'aime beaucoup, moi, le français)
 C D A B

2.1. Particularité syntaxique

La particularité syntaxique la plus importante du turc est l'opération de détermination nominale où il faut inévitablement évoquer la relation entre le nom et l'adjectif non seulement au niveau syntaxique, mais aussi sémantique. Notons une fois de plus que ces deux axes de la linguistique sont *indissociables* en vue d'expliquer et d'expliciter des faits langagiers dans le cadre des opérations énonciatives relevant aussi bien du registre de l'écrit que celui de l'oral. Dans la relation « déterminant-déterminé », le nom et l'adjectif présentent deux types de structure relationnelle :

2.1.1. Adjectif + Nom (= épithète)

Dans le cas où l'adjectif se place avant le nom, il sera question d'un adjectif qualificatif qui a une fonction d'épithète (Uras Yılmaz, 2004 : 35) :

(4a) Taşınabilir (bir) bilgisayar = (Un) ordinateur portable
portable un ordinateur

Dans tel cas, nous aurons une détermination du nom avec complément adjectival, autrement dit l'ordre des mots représente ici une structure de complément du nom.

2.1.2. Nom + Adjectif (= attribut)

Dans le cas où l'adjectif se place après le nom, il sera question de prédicat nominal ayant une fonction de prédicat attributif (Uras Yılmaz, 2004 : 35) :

(4b) Bilgisayar taşınabilir = L'ordinateur est portable
ordinateur portable

Dans ce deuxième cas, nous aurons une détermination du nom avec complément prédictif où l'ordre des mots forme une structure de phrase nominale équivalant à une phrase à verbe « être » du français.

2.1.3. Relation “déterminant - déterminé”

Le turc ne disposant pas de verbe “être” fonctionnant comme en français, c'est l'opération de détermination nominale avec la relation “déterminant - déterminé” qui marque la fonction du verbe “être” dans une phrase nominale. L'exemple suivant, illustrant bien la relation de détermination en turc, est emprunté à Emile Benveniste, qui souligne la *fonction de copule* (1966 : 157). Pour pouvoir expliquer au mieux l'opération de détermination nominale en turc, il est indispensable de distinguer deux autres sous-opérations qui sont la qualification et la prédication. Dans ces deux structures syntaxiques, la prédication est marquée par la *fonction de copule*, tandis que la qualification est marquée par la *fonction d'épithète*.

(5a) Déterminant - Déterminé (*qualification*) = La maison rouge

A	B
Kırmızı	ev
rouge	maison
(<i>adjectif qualificatif</i>)	(<i>nom</i>)

- Dans cet ordre de mot, l'adjectif qualificatif en position initiale a une fonction d'épithète.

(5b) Déterminé - Déterminant (*prédication*) = La maison est rouge

B		A
Ev	Ø	kırmızı
maison		rouge
(<i>sujet</i>)		(<i>attribut</i>)

- Dans cet ordre de mot, l'attribut à valeur prédictive en position finale a une fonction de copule (Uras Yılmaz, 2004 : 35).

3. Les dispositifs syntaxiques (DS)

Pour Blanche-Benveniste (1997: 158), les *dispositifs syntaxiques* sont les organisations verbales, existant pour à peu près tous les verbes, correspondant à différentes formes de macrosyntaxe et différentes répartitions de l'information: *dispositif direct* (elle veut des pommes); *dispositif à antéposition* (des pommes, elle veut); *dispositif clivé* (c'est des pommes qu'elle veut); *dispositif pseudo-clivé* (ce qu'elle veut, c'est des pommes).

3.1. Dispositif direct (DD)

Le dispositif direct est la construction syntaxique où l'ordre des mots reflète la structure normale de la phrase dans la langue en question. Pour le turc par exemple, le dispositif direct est la structuration "S O V" dans laquelle le verbe ou le prédicat en général se trouve placé en position finale de la phrase. Le tableau ci-dessous illustre deux exemples de dispositif direct dont le deuxième présente un pronom personnel tonique qui est facultatif au début de la phrase. Les deux exemples diffèrent également au niveau de l'objet en fonction de la valeur sémantique du verbe: a) Nom à l'accusatif (mönü-yü), b) Nom au nominatif ou au cas absolu (elma-ø).

Fig. 3. Exemples empruntés à Blanche-Benveniste (1991 : 55)

S	O	V
Şef	mönüyü	hazırla-dı (préparer+Psé)
le chef	le menu	il a composé
=> Le chef a composé le menu		
(O)	elma	isti-yor (vouloir+Prog)
(elle)	une pomme	elle veut
=> Elle veut une pomme		

Donnons maintenant un autre exemple de DD comme énoncé produit à l'oral, ayant une structure de rhème assertif simple (Yılmaz, 2006 : 123). Nous constatons dans cet exemple que l'énoncé à tendance rhématique est modulé entre les niveaux 2/3 et que l'intonation n'est pas explicite sur le prédicat verbal en fin d'énoncé. Ce contour intonatif démontre que le discours se déroule dans la colocation (H2) avec des légères montées au niveau 3 qui montrent que l'énonciateur prend en considération la présence de l'interlocuteur en attirant son attention sur tel ou tel point de l'énoncé. Par contre, l'absence explicite de la courbe mélodique en fin d'énoncé indique qu'il y a une position finale de prise en charge du jugement énoncé par le sujet parlant à To.

- (6) doğa denge - si - ni yine kor - ur
 nature équilibre+Pos+Acc encore garder+Aor
 2/3 3- 2/3 2/3 ø
 = la nature gardera toujours son équilibre
 (Corpus Doğa/Nature, 2000)

3.2. Dispositif à antéposition (DA) (Dislocation à gauche)

Le dispositif à antéposition ou la dislocation à gauche est une structure syntaxique que l'on retrouve souvent dans l'interaction verbale lorsque l'énonciateur adopte une position assertive dans le cadre d'un discours colocutif. Dans les exemples ci-dessous, la prise en charge de l'énoncé par le sujet parlant est marquée par le pronom personnel « ben » (=moi) qui a pour rôle de marquer le point de vue personnel et la position égocentrée. Ces énoncés ont plutôt une fonction d'établir un *échange de discours informatif* avec une position de prise en charge colocutif de l'énonciateur à T0. Dans ce cas discursif, le locuteur n'a généralement pas l'intention de discuter sur son propos ou son jugement personnel. Il est possible de gloser ainsi ce type d'énoncé colocutif : « Je veux juste t'informer que.../ C'est juste pour te dire que... »

(7a) DD- [Ben Fransızca] konuş-ur-um
 moi le français parler+Aor+1ps (je parle)
 = moi je parle français

(7b) DA- [Fransızca(yı)] # ben konuş-ur-um
 le français moi parler+Aor+1Ps (je parle)
 = Le français # moi je le parle
 * *Dislocation à gauche (zone pré-verbale) : pause après l'élément disloqué à gauche*

3.3. Dispositif à postposition au verbe (DP) (Dislocation à droite)

Le dispositif à postposition au verbe ou la dislocation à droite est une utilisation particulière à l'oral. L'élément post-rhématique localisé dans la zone post-verbale (zone3) est mis en relief par l'énonciateur en vue d'établir un consensus sur ce constituant post-prédicatif qui est ici « Fransızca » (=le français). En plus de la modalité assertive avec « ben », l'énonciateur fait *appel à la consensualité* en adoptant une position intersubjective dans un échange de discours coénonciatif. Nous pouvons gloser ce type d'énoncé coénonciatif comme « La langue que je parle est le français, qu'en penses-tu ? »

(7c) DC- Ben konuş-ur-um {Fransızca}
 moi parler+Aor+1Ps le français
 = moi je le parle, le français
 * *Dislocation à droite (zone post-verbale) : élément post-rhématique (cf. "dispositif clivé")*

Fournissons un autre énoncé produit à l'oral où il y a dislocation à droite avec postposition au prédicat (Yılmaz, 2006 : 127). Dans cette structure de dispositif clivé, le discours se déroule dans la coénonciation avec modulation intonative au niveau 3; ce qui revient à dire qu'il y a appel à la consensualité du locuteur vers l'interlocuteur au moment de la production de la parole. Voici l'exemple de dispositif clivé structuré à l'oral :

(8) [ve hatta şu -(n)u da yap- ar] # (60cs)
 et même cela+Acc aussi faire+Aor
 <.....Zone thématique.....>
 2 2/3 3+ 2/3 2- 3-
 [o -(n)un bir zarar-lı -(s)ı- (n)ı çoğal - t - ır] {doğa} ## (260cs)
 lui+Gén un dommage+Dér+Pos+Acc être bcp+Fac+Aor nature
 <.....Zone rhématique.....> <Zone post-rhématique>
 2+ 3+ 3+ 2/3 3- 2+ 2+ 2- 1+
 => en plus, elle fait aussi ça, elle augmente ce qui est nuisible pour l'autre {la nature}
 (Corpus Doğa/Nature, 2000)

3.4. Différence syntaxique entre DD et DA

Les deux exemples ci-dessous reflètent la différence syntaxique entre le dispositif direct et le dispositif à antéposition. Vu l'analyse de ces deux exemples, il est intéressant de noter qu'il s'agit ici de l'opération linguistique de *variation prédicative* concernant le changement lexical au niveau du prédicat: en effet, le nom "Fransızca" (=le français), prédicat en fin d'énoncé dans le premier exemple, subit un changement de position syntaxique et de valeur grammaticale dans le deuxième exemple. Placé en tête de l'énoncé, le même nom "Fransızca" laisse son statut de prédicat nominal au nom "dil" (=langue). Suite à l'étude de ce type d'énoncé nominalisé dans d'autres contextes, nous pouvons dire à titre élémentaire que les énoncés à prédicat nominal ont plutôt tendance à refléter de manière plus explicite la structuration de ces deux types de dispositif syntaxique. Toutefois, il faudrait réaliser une étude de corpus beaucoup plus détaillée sur les énoncés nominaux afin d'aboutir, dans la langue turque, à une généralisation de ce fait linguistique étant éminemment de nature morphosyntaxique.

Prédicat nominal en position finale :

(9a) DD- [Konuş-tuğ-um dil] Fransızca(dir)
Parler+Part+1Ps la langue le français (Ass)
= La langue que je parle est le français
Dislocation à gauche (N préposé au prédicat):

(9b) DA- [Fransızca] konuş-tuğ-um dil(dir)
le français parler+Part+1Ps la langue (Ass)
= Le français, c'est la langue que je parle

Dans l'énoncé nominal en turc, la *marque prédicative* "-Dir" dont la valeur sémantico-énonciative est l'assertion (Yılmaz, 2006 : 122), n'est pas obligatoire et ne s'utilise que lorsque le sujet parlant veut vraiment accentuer son énoncé dans sa généralité ou bien s'il veut mettre en exergue le prédicat en particulier. Dans le deuxième cas, on parlera alors de "focus sur le prédicat" comme fait linguistique. Le morphème "-Dir" a une valeur épistémique qui souligne le degré de vérité de l'énoncé avec une temporalité ancrée soit au moment de l'énonciation soit à un moment plus ample et plus général sur le plan énonciatif (Morel et Yılmaz, 2004 : 22-23). Dans le premier cas, il y aura *subjectivité* comme dans un énoncé de type "Sevdiğim alan dilbilim-dir" (=Le domaine que j'aime est la linguistique). Alors que dans le second cas, il y aura plutôt *objectivité* avec une vérité générale indéniable ou une vérité absolue reconnue par tout le monde comme dans l'énoncé "Ankara Türkiye'nin başkenti-dir." (=Ankara est la capitale de la Turquie). De ce fait, l'assertif "-Dir"⁸ joue un rôle clé pour localiser et déterminer le prédicat principal dans les énoncés structurés avec le DD et le DA. Ainsi, dans un cadre contextuel, cette marque prédicative à valeur assertive permet aussi de pouvoir interpréter le contenu sémantico-énonciatif de l'énoncé produit au moment de la parole.

3.5. Dispositif clivé (DC) (clivage)

D'après Blanche-Benveniste (1997: 157), le *clivage* est un dispositif syntaxique par lequel un élément régi par le verbe est déplacé en tête de la construction, placé entre "c'est... et que/qui..." et ainsi coupé (anglais *to cleave*) du reste de la construction. On parle également de *focalisation* ou d'*extraction*. Les structures clivées possibles en turc sont les suivantes :

3.5.1. S O V → O S V

Pour mieux comprendre la construction clivée, prenons un exemple de dispositif direct et transposons-le au dispositif clivé. Dans cette transposition de DD au DC, le sujet et l'objet de l'énoncé changent de position; l'objet vient se placer en tête de l'énoncé, tandis que le sujet se rapproche du verbe en se plaçant juste avant ce dernier (1er type de clivage) :

- (10a) Şef mönü-y-ü hazırla - dı - Mönü-yü şef hazırla - dı
 le chef menu+Acc composer+Psé / menu+Acc le chef composer+Psé (3Ps)
 = Le chef a composé le menu - C'est le chef qui a composé le menu

3.5.2. S V O → Zone post-verbale (postrhème)

Nous avons traité plus haut la question du dispositif à postposition au verbe afin d'établir une comparaison avec le dispositif à antéposition. Soulignons que l'opération de dislocation à droite dans la zone post-verbale est aussi une structuration concernant le dispositif clivé (2e type de clivage). Dans ce cas, il s'agit d'un énoncé avec un constituant post-rhématique que nous appelons "énoncé à postrhème". Analysons l'exemple suivant où l'élément final est le postrhème "menüyü" (=le menu) formé du substantif "mönü" à l'accusatif (-ü):

- (10b) [Şef hazırla-dı] {mönü-y-ü}
 le chef composer+Psé menu+Acc
 = C'est le chef qui a composé le menu

3.6. Dispositif pseudo-clivé

Selon Blanche-Benveniste (1997 : 159), les *dispositifs pseudo-clivés* sont des constructions dans lesquelles un sujet ou un complément du verbe est donné une première fois sous forme d'un pronom de type *ce qui*, *ce que*, et une deuxième fois, introduit par *c'est*, sous une forme lexicale: *ce que j'aime surtout*, *c'est le jardin*. Le dispositif pseudo-clivé apparaît en turc avec la construction "Participe + Prédicat nominal": il s'agit de la structure d'emphase *Participe en (-dik) ou (-en/-an) + PRED.N*. Cette construction morphologique de la prédication a pour fonction emphatique la mise en relief et la focalisation de l'élément final de l'énoncé sur les prédicats nominaux "mönü" et "şef". Il est donc question de *focus sur le prédicat* comme fait linguistique dans ces deux exemples :

- (10c) [Şef - in hazırla - dığ - ı] [bu mönü(dür)]
 chef+Gén composer+Part+3Ps ce menu (Ass)
 = Ce que le chef a composé c'est ce menu
- (10d) [Mönü-y-ü hazırla-y-an] [şef(tir)]
 Menu+Acc composer+Part le chef (Ass)
 = Celui qui a composé le menu c'est le chef

3.7. Les structures corrélatives (corrélation)

Blanche-Benveniste (1997 : 158) définit ainsi la *corrélation*: "Terme classique ancien désignant une relation syntaxique établie entre deux parties mutuellement dépendantes, marquée par des corrélateurs placés dans chacune des parties, comme *plus...plus...* dans *plus elle dort, plus elle a sommeil*. Si l'on traduit ce même exemple en turc, nous pouvons voir ce que cela nous donne au niveau morphologique.

3.7.1. Locutions gérondives : Avec le morphème “-dikça/-dikçe”

L. Bazin (1987 : 140) classe ce morphème combiné (-dik-çe) sous les locutions gérondives dérivées du nom verbal en “-dik” et le définit ainsi: “-dik-çe; accent tonique sur l’avant-dernière syllabe; cette locution gérondive a pour premier sens *au fur et à mesure que...*; mais elle signifie aussi *chaque fois que...* et *sitôt que...*” Ce morphème de locution gérondive soumis à l’harmonie vocalique, est toujours associé au prédicat verbal de la première proposition comme dans l’exemple ci-dessus traduit en turc :

- (11) [Uyu- dukça] [uykusu gel - iyor]
dormir+Gér sommeil venir+Prog (3Ps)
<.....P1.....> <.....P2.....>
= plus elle dort, plus elle a sommeil

La relation prédicative “P1 (gérondif), P2 (V+prog)” exprime la relation sémantique de deux actions dépendantes et complémentaires. La réalisation de la deuxième proposition (P1) dépend de celle de la première (P1). Dans cette relation prédicative, l’action exprimée par la P1 (uyu-dukça) peut être considérée comme la conséquence de la première action exprimée dans la P1 (uykusu geliyor). Au niveau de l’énonciation, cet énoncé traduit une action générale et habituelle avec une vision prospective comprenant le moment présent et futur de l’énonciation.

3.7.2. Locutions adverbiales : Avec les quantitatifs (*ne kadar...*, *o kadar...*)

En turc, la structure corrélatrice la plus utilisée est la suivante : “Ne kadar V1+aor+hyp, o kadar V2+aor”. Dans cette structure syntaxique, le verbe de la P1 est dotée de la combinaison de l’aoriste avec l’hypothétique (-Ir+-sE) et le verbe de la P2 contient l’aoriste. Il est question de la relation syntactico-sémantique entre les adverbes de quantité “çok” (=plus) et “az” (moins) comme: “Ne kadar az/çok..., o kadar az/çok...” (=plus/moins..., plus/moins...). Examinons les exemples suivants au niveau de la formation morphologique des verbes. Dans ces deux structures morphosyntaxiques, il faut souligner la relation de dépendance à deux niveaux: a) Relation syntaxique entre P1 et P2, b) relation prédicative entre V1 et V2 :

- (12) [Ne kadar çok kitap al - ır - sa], [o kadar az ok - ur]
<.....P1.....> <.....P2.....>
V1 (prendre+Aor+Hyp) V2 (lire+Aor/3Ps)
= plus il achète des livres, moins il en lit

- (13) [Ne kadar çok ye - n - ir - se], [o kadar az acık - ıl - ır]
<.....P1.....> <.....P2.....>
V1 (manger+Psf+Aor+Hyp) V2 (avoir faim+Psf+Aor/3Ps)
= plus on mange, moins on a faim

Conclusion

La thématique linguistique des dispositifs syntaxiques est une question de *position et de relation syntaxiques* des éléments de l’énoncé par rapport au prédicat. Cette relation de dépendance se réalise sur deux axes linguistiques dont le premier se base sur une relation syntactico-sémantique, alors que le deuxième est marqué par la relation prédicative.

Ce système relationnel des dispositifs syntaxiques permet de déterminer la *valeur (co-) énonciative* de l'énoncé produit par le sujet parlant au moment de l'énonciation. En turc, la mise en jeu des morphèmes à valeur aspectuelle et modo-temporelle, associés au prédicat est déterminante. Par conséquent, il faut bien entendu prendre en compte le contexte interactionnel et la situation d'énonciation où l'énoncé oral a été produit pour concevoir une interprétation fiable. Au terme de cette étude sur les "dispositifs syntaxiques" en turc parlé, nous sommes cependant en mesure de pouvoir faire les remarques suivantes :

1. Premièrement, le phénomène de clivage se réalise en turc par le changement de position syntaxique des (autres) éléments (S/O) par rapport au prédicat (V).
2. L'élément le plus proche du prédicat est celui que l'énonciateur veut mettre en relief dans son énoncé. Par conséquent, il est fort probable que l'élément précédant le prédicat soit également accentué au niveau prosodique. De ce fait, il va de soi que l'élément préposé au PRED (dans la zone pré-verbale) soit marqué par le *phénomène de focalisation* (syntaxique et/ou prosodique).
3. Parmi les structures clivées, la postposition au prédicat est une structure propre à l'oral. La position syntaxique de ce constituant appelé *postrhème* se trouve dans la zone post-verbale. Ce fait purement syntaxique est d'un usage assez fréquent dans les énoncés produits à l'oral.
4. En turc parlé, il n'y a pas de marque explicite systématique permettant de déterminer et de repérer les dispositifs syntaxiques et le clivage. Les seules marques sont les morphèmes de *participe* "-dik" et "-en/-an" que l'on retrouve dans les structures pseudo-clivées, et le morphème de *gérondif* "-dikçe/-dikça" dans les structures de corrélation.
5. Les phénomènes d'extraction, de clivage, de corrélation (voire de dislocation) se réalisent en turc:
 - a) d'une part, par le changement de position syntaxique des autres éléments par rapport au prédicat,
 - b) d'autre part, par la relation syntactico-sémantique des autres éléments avec le prédicat.
6. Dans les *dispositifs directs*, il y a souvent marquage dans la colocation au niveau discursif avec échange d'information et de point de vue sur le thème. Il est reconnu que le schéma intonatif général de la colocation est le fait que l'intonation soit dans la plage basse (niveau ½) avec peu de modulation (cf. Morel, 1998). Alors que dans les *dispositifs clivés*, pseudo-clivés et les structures corrélatives, le discours est le plus souvent marqué par des éléments coénonciatifs: marquage dans la coénonciation avec des opérations linguistiques à valeur emphatique comme la mise en relief, l'accentuation et la focalisation. Il est reconnu que le schéma intonatif général de la coénonciation est le fait que l'intonation soit dans la plage haute (niveau ¾) avec modulation (cf. Morel, 1998). Ces faits prosodiques sont attestés pour le français parlé par Morel et Blanche-Benveniste. Pour notre part, nous avons pu voir dans nos recherches antérieures que les propriétés intonatives concernant les discours colocutifs et coénonciatifs conviennent parfaitement au turc parlé.

A ce titre, nous en déduisons que, d'une part, la théorie des dispositifs syntaxiques (Blanche-Benveniste, 1997), et d'autre part, la théorie de l'intonation (Morel et Danon-Boileau, 1998) et de l'énonciation (Culioli, 1990) du français parlé présentent un aspect largement convenable et adaptable à la structure et au fonctionnement de l'énoncé oral en langue turque. En conséquence, nous pouvons mettre ici le point final avec une citation de Blanche-Benveniste (1997: 102) qui souligne la richesse des données provenant de différents types de production à l'oral: "La langue parlée, offrant un grand choix d'exemples, permet d'en faire une description plus exhaustive que si l'on s'en tenait aux seules attestations de la langue écrite."

Conventions de transcription : Les conventions de transcription utilisées dans la transcription phonique et graphique des énoncés oraux (Yılmaz, 2006) sont les suivantes:

- (e) « euh » d'hésitation
- (#) pause-silence
- (cs) durée de la pause en centiseconde
- [...] segment marquant les deux premières zones syntaxiques
- {...} élément post-rhématique ou post-prédicatif
- (ø) absence de marque explicite (segmentale ou suprasegmentale)
- H1/2/3/4 les quatres hauteurs intonatives du fondamental de la voix.

Abréviations

Aor: aoriste, **Ass:** assertif, **Att:** attribut, **Bcp:** beaucoup, **C.à.d:** c'est-à-dire, **DA:** dispositif à antéposition, **DC:** Dispositif clivé, **DD:** dispositif direct, **Dér:** dérivation, **DP:** Disposition à postposition, **Fac:** factitif, **F0:** fondamental de la voix, **Gén:** génitif, **Gér:** gérondif, **H:** hauteur intonative, **Hyp:** hypothétique, **N:** nom, **O:** objet, **P:** proposition, **Part:** participe, **Pdv:** point de vue, **PN:** prédicat nominal, **Pos:** possessif, **PRED:** prédicat, **PV:** prédicat verbal, **Prog:** progressif, **Ps:** personne du singulier, **Psé:** passé, **Psf:** passif, **RV:** racine verbale, **S:** sujet, **SOV:** sujet objet verbe, **T0:** moment de l'énonciation **V:** verbe.

Bibliographie

- Bally, Ch. 1932. *Linguistique générale et linguistique française*. Paris: Leroux.
- Bazin, L. 1987. *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*. Paris: Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve.
- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale 1*. Paris: Editions Gallimard.
- Blanche-Benveniste, Cl. 1997. *Approche de la langue parlée en français*. Paris: Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Cl. 1991. *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Sciences du Langage. Paris: Editions du CNRS.
- Culioli, A. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Paris: Ophrys, Tome 1.
- Dor, R. (coord.) 1997. « Aspect de la jeune linguistique turque en langue française ». *Turcica* 19, Revue d'Etudes Turques, Paris/Louvain: Peeters, pp. 127-130.
- Kıran, Z. et Eziler Kıran, A. 2001. *Dilbilime Giriş*. Ankara: Seçkin Yayıncılık.
- Morel, M.-A. et Yılmaz, S. 2004. "Hypothèse sur la valeur du suffixe -Dir en turc contemporain", in *Vers une grammaire linguistique du turc*, Istanbul: Multilingual. pp. 22-33.
- Morel, M.-A. et Danon-Boileau L. 1998. *Grammaire de l'intonation*. Paris: Ophrys.
- Tesnière, L. 1982. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck, 2e édition.
- Uras Yılmaz A., Yılmaz S. et Morel M.-A. (eds). 2004. *Vers une grammaire linguistique du turc*, ouvrage collectif, Istanbul: Multilingual.
- Uras Yılmaz, A. 2004. "Le statut de la phrase nominale", in *Vers une grammaire linguistique du turc*, Istanbul: Multilingual, pp. 34-48.
- Yılmaz, S. (ed). 2006. *Faits de langue en français et en turc modernes* (Domaines Linguistiques), ouvrage collectif, München: Lincom-Europa.

Notes

¹ Cette étude a fait l'objet d'une communication lors des Journées d'Homage intitulées *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste* qui se sont tenues à Paris les 2, 3 et 4 décembre 2010. Au cours de la deuxième Journée, une Table Ronde sur "Les dispositifs syntaxiques d'après Claire Blanche-Benveniste" a été animée par Mary-Annick Morel. Dans cette Table Ronde intitulée "Quelques dispositifs syntaxiques dans le parlé de langues différentes (Français langue seconde, italien, turc)", trois langues différentes ont été présentées par 7 participants. Nous avons pour notre part fait une intervention intitulée "Sur quelques dispositifs syntaxiques en turc parlé" en collaboration avec Mary-Annick Morel (Professeur émérite à Paris III).

² Cette recherche fait partie du Projet sur "la structure de l'oral en turc", dont le responsable est Arsun Uras Yılmaz, Maître de conférences à l'Université d'Istanbul. Par ailleurs, ce projet a été soutenu par le Comité des Recherches Scientifiques (BAP) de l'Université d'Istanbul (No du Projet: YADOP - 10162). Nous remercions ici le Centre BAP de l'Université d'Istanbul pour leur soutien à cette présente recherche.

³ Ce constituant post-verbal ou post-final est appelé "suffixe" (=postfixe) par Blanche-Benveniste (1997 : 121).

⁴ Dans les grammaires classiques, nous reconnaissons les mots introducteurs sous le terme grammatical de conjonction de coordination. D'autre part, en linguistique contemporaine, ces éléments lexicaux sont considérés et nommés selon leur fonction linguistique sous des notions plutôt linguistiques comme "connecteur" ou "ligateur". Pour plus de détails sur ces termes et notions linguistiques, nous renvoyons à Tesnière (1982), Morel et Danon-Boileau (1998).

⁵ Un énoncé oral est marqué par les 4 hauteurs intonatives de F0 : Les niveaux 1 et 2 constituent la plage basse (colocation), alors que les niveaux 3 et 4 forment la plage haute (coénonciation). Entre les niveaux 2 et 3, il y a le fait linguistique de passage de la colocation à la coénonciation. Par ailleurs, la hauteur intonative la plus élevée, qui est le niveau 4 appelé "pic", marque également l'opération de focalisation. Notons que certains énoncés ont été fabriqués et que la traduction en français des énoncés oraux a été réalisée par nous-mêmes.

⁶ En terme classique, la notion de "topic" correspond globalement au "thème". Alors que Charles Bally (1932) utilisait plutôt la notion de *dictum* pour exprimer le contenu informatif du "thème" et la notion de *modus* qui équivaut plus ou moins au "rhème" contenant les modalités subjectives relatives au sujet parlant.

⁷ Les termes désignant les constituants de l'énoncé oral (fig. 1) sont empruntés à Morel et Danon-Boileau (1998).

⁸ Ce morphème a une fonction de prédiquer l'élément nominal auquel il est associé. Associé à un substantif, sa valeur modo-énonciative est particulièrement l'assertion. L'assertif « -Dir » a été étudié plus amplement dans un article intitulé "Hypothèse sur la valeur du suffixe « -Dir » en turc contemporain" rédigé par M.-A. Morel et S. Yılmaz (2004, cf. Bibliographie).